



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

Montrouge, le 10 juillet 2020,

Sortie d'intégration des élèves de 2^{nde}, mardi 15 septembre 2020

Madame, Monsieur,

Une journée d'intégration est organisée pour l'ensemble des élèves de 2^{nde}, le **mardi 15 septembre 2020**, au stade Maurice Arnoux à MONTROUGE.

L'arrivée au lycée est une étape importante dans le parcours scolaire de vos enfants. Nous accueillons de nouveaux élèves. L'objectif de cette journée est de permettre à vos enfants de se connaître et de commencer à tisser les liens qui leur permettront d'avancer ensemble et de renforcer leur appartenance à leur école.

Différentes activités seront proposées aux élèves pendant cette journée. Le déroulé complet ainsi que les modalités pratiques seront donnés aux élèves la semaine de la rentrée.

Vos enfants seront encadrés par des enseignants de 2^{nde}, des membres de la vie scolaire et de la direction.

Nous vous remercions de **compléter et signer le talon-réponse** ci-joint que votre enfant remettra **à son professeur principal le mercredi 2 septembre 2020**.

Soyez assurés, Madame, Monsieur, de notre entier dévouement.

Hervé MARIN PACHE
Adjoint de direction, lycée



Institution Jeanne d'Arc

Ecole-collège-lycée

Établissement Privé Mixte sous contrat d'Association avec l'État

AUTORISATION DE PARTICIPATION À LA JOURNÉE D'INTÉGRATION DES SECONDES

Le mardi 15 septembre 2020 au stade Maurice Arnoux à MONTROUGE

Talon réponse à compléter et à faire remettre par votre enfant au professeur principal le mercredi 2 septembre 2020

Madame, Monsieur.....

Parent de l'élève :

En classe de : 2nde.....

A (ont) bien pris note de la journée d'intégration des classes de 2nde, le mardi 15 septembre, au stade Maurice ARNOUX de Montrouge

Numéro de téléphone où vous joindre en cas d'urgence :

Fait à, le.....

Signature(s) du (des) parent(s) :

Les informations recueillies par l'Institution Jeanne d'Arc de Montrouge font l'objet d'un traitement informatique destiné à recueillir les adresses, numéros de téléphone des parents de nos élèves. Les destinataires des données sont : le service administratif de l'Institution Jeanne d'Arc de Montrouge. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour exercer ce droit, veuillez-vous adresser à la direction.